



Pou **belle la vie**

ÉDITO

Chères habitantes,
chers habitants,

C'est avec honneur et engagement que je prends la présidence du SICTOM Sud Yvelines à l'issue de l'élection du 7 mai dernier.

Je souhaite, avant tout, adresser mes sincères remerciements à Benoît Petitprez, président sortant, et à ses vice-présidents pour leur travail au service de notre syndicat. Leur implication a permis de bâtir un syndicat solide et structuré, dont nous héritons avec fierté.

Je tiens également à saluer chaleureusement Melina Leboulenger, ancienne directrice générale des services, pour son investissement remarquable aux côtés de l'ensemble des agents.

Je souhaite la bienvenue à Géraldine Cadet, qui a pris ses fonctions le 19 mai et reprend ce flambeau avec, j'en suis convaincu, le même dévouement.

Entouré de Thierry Convert, Jean-François Siret, Jean-Louis Flores et Cédric Chauvierre, mes nouveaux vice-présidents, nous déploierons une feuille de route articulée autour de trois priorités : maintenir la stabilité budgétaire qui caractérise notre syndicat, harmoniser les collectes dans le cadre de l'extension du périmètre syndical, et anticiper les évolutions réglementaires à venir, notamment en matière de gestion des biodéchets.

Portés par la confiance des communes, des communautés de communes et de la communauté d'agglomération, nous relèverons ces défis au service de tous les habitants.

Xavier CARIS

Président du SICTOM Sud Yvelines



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

Un nouveau comité pour le SICTOM Sud Yvelines

En mai, le comité syndical du SICTOM a été renouvelé à la suite des élections municipales. Chaque commune adhérente y est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant. 90 délégués ont été désignés par l'intercommunalité pour un mandat de 6 ans.

Ces délégués ont pour mission de représenter leur territoire au sein du comité syndical. Ils assurent le lien entre le SICTOM, les communes et les habitants.

La première réunion du nouveau comité syndical s'est tenue le 7 mai 2026. Elle a permis l'installation des élus ainsi que l'élection du président et du bureau.

Après près de 25 ans au service du SICTOM, Benoît PETITPREZ transmet la présidence à Xavier CARIS. Le SICTOM tient à lui adresser ses vifs remerciements pour son investissement et son action particulièrement

remarquables au service du territoire, tout au long de ces années.

Autour de Xavier CARIS, le bureau est toujours composé de quatre vice-présidents, chacun en charge d'un domaine de compétences spécifiques : Thierry CONVERT, vice-président aux finances, Jean-François SIRET, vice-président aux marchés et appel d'offres, Jean-Louis FLORES, vice-président à la communication et à la prévention, Cédric CHAUVIERRE, vice-président à l'exploitation.



9 rue André-Marie Ampère
ZI du Pâtis
78120 Rambouillet
le matin de 9 heures
à 12h30, du lundi
au vendredi.

N° Vert 0 800 49 50 61



<https://www.sictomsudyvelines.fr>

Syndicat Intercommunal de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères
Sud Yvelines

Au service de tous

Nous les connaissons car ils travaillent toutes les semaines pour nous. Ce sont les ripeurs, ces agents accrochés au camion poubelle qui s'emparent de nos bacs pour les déverser dans le véhicule de collecte. Nous avons rencontré l'un d'eux, Kentin Medina.

Voilà bien un métier dont nous sommes tous d'accord pour en reconnaître la difficulté et la pénibilité et pour autant indispensable. Kentin Medina est fier de son travail. « Bien sûr, je préfère quand il fait beau, parce que la pluie ou le froid, ce n'est vraiment pas évident, explique-t-il. Nos tournées se déroulent souvent de nuit ou au petit matin, mais il nous arrive quand même de croiser les gens. Et, c'est l'occasion de répondre à leurs questions. »

On nous demande fréquemment, dans quel bac va ce déchet ? « En fait, explique Kentin, notre mission est aussi de veiller aux bons gestes et de prévenir si des erreurs sont commises. »

Le ripeur doit signaler si un bac contient quelque chose qui ne devrait pas être là. « Par exemple, nous



trouvons souvent des grandes cagettes en bois dans le bac emballages. Normalement, elles doivent être apportées à la déchèterie. Dans ce cas, je l'enlève et la laisse de côté pour que l'habitant comprenne. Il nous arrive aussi de mettre un autocollant sur le bac et de le laisser plein

quand il y a trop d'erreurs. »

Les agents remontent de nombreuses informations sur des situations compliquées comme l'intérêt de mettre les bacs au bout d'une rue en impasse pour éviter la marche arrière du camion ou le signalement d'erreurs plus fréquentes dans tel

quartier. Cela permet ensuite au SICTOM de mettre en place des campagnes de sensibilisation.

Kentin a une requête. « J'aimerais bien, demande-t-il, que les gens pensent à mettre les poussières dans des sacs plutôt que de les jeter directement dans la poubelle. C'est vraiment gênant pour nous. Quand nous vidons le bac ou quand nous roulons, les cendres de barbecue ou de cigarettes et les poussières d'aspirateurs s'envolent. Et, nous les prenons directement sur le visage ou dans les yeux ! »

Alors, ayons une pensée pour les ripeurs et réfléchissons bien aux conséquences de nos gestes quand nous déposons nos déchets dans les différents bacs. Ne rendons pas encore plus pénible un métier déjà difficile.

UNE COMMUNE, UNE ACTION

Nettoyage à Saint-Léger

Les initiatives de nettoyage de l'environnement par les habitants se multiplient. À Saint-Léger-en-Yvelines, de nombreux bénévoles se retrouvent au printemps pour ramasser les déchets. Le SICTOM accompagne ces opérations tant au niveau opérationnel que dans la sensibilisation de tous à la sauvegarde de notre environnement.

Quand toutes les générations se mobilisent, le succès et la bonne humeur sont au rendez-vous. À Saint-Léger, l'union de la Fédération locale des chasseurs et de l'association « La marche du raton laveur » a permis d'organiser un week-end de ramassage des déchets très efficace.

« Nous sommes très sensibles au fait que la nature soit propre, explique François Marie, le président de la Fédération de chasse sur le secteur.

Au niveau national, des opérations sont réalisées depuis longtemps. Ainsi, en 2024, 16 000 m³ ont été collectés, l'équivalent d'un terrain de foot sur 1,60 m de haut ! »

Le 7 mars dernier, 50 personnes, de 3 ans et demi à plus de 77 ans, ont participé à l'opération nettoyage. Parmi elles, les membres de l'association « La marche du raton laveur » créée par Clément Furst.

Cet étudiant à la Sorbonne habite à Condé-sur-Vesgre. « En 2023, raconte-t-il, j'ai organisé ma première

"Je veux insister sur l'excellent partenariat avec le SICTOM"

marche dans mon village quand j'ai vu tous les plastiques qui jonchaient les bords de route ou de chemin. Puis, j'ai lancé l'association où nous sommes maintenant 50 bénévoles, pour la plupart étudiants. C'est tout naturellement que nous avons répondu présents au maire quand il nous a sollicités. »

Cette action solidaire a bien fonctionné. « Nous avons recueilli 300 kg de déchets, pesés grâce au SICTOM, précise François Marie. Puis, nous avons partagé gâteaux, café et jus de fruits bien mérités. Je veux insister sur l'excellent partenariat avec le SICTOM. Il nous aide énormément et



l'organisation de jeux pédagogiques constitue un plus de qualité. »

Clément partage ce sentiment, lui qui réalise des marches dans d'autres municipalités. « Avec le SICTOM, nous travaillons ensemble pour un meilleur avenir. Et c'est indispensable de sensibiliser tout le monde au respect de notre bien commun, la nature. »

Une évidence quand on sait que nos ramasseurs ont trouvé cette année des rouleaux de grillage et des bidons d'huile de friture dans la forêt !

Six années au service du territoire

Le dernier mandat du SICTOM a été jalonné de transformations majeures. Cela a nécessité une forte capacité d'adaptation des équipes et une mobilisation constante pour garantir un service public de gestion des déchets efficace et résilient.

Nous vous proposons de revenir sur les principaux temps forts de ces années.

2020 : assurer la continuité du service en période de crise sanitaire

Dès le printemps 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a profondément bouleversé les organisations. Dans ce contexte inédit, le SICTOM a fait le choix de maintenir la continuité du service public, afin de répondre aux besoins essentiels des habitants.



Malgré les contraintes logistiques et humaines, les collectes des déchets ont été assurées normalement sur l'ensemble du territoire. Nombreux sont les usagers à avoir salué cet engagement et exprimé leur reconnaissance envers les agents mobilisés sur le terrain. Par ailleurs, alors même que les déchèteries étaient temporairement fermées, le SICTOM a maintenu la collecte des encombrants. En dépit d'une brève interruption en début de confinement, l'année 2020 a enregistré une hausse de 22 % du nombre de rendez-vous pour la collecte des encombrants.

2023 : l'extension des consignes de tri, un changement d'échelle

Au 1^{er} janvier 2023, l'extension des consignes de tri est entrée en vigueur sur le territoire. Désormais, tous les emballages et les papiers peuvent être déposés dans le bac de tri (jaune ou bleu), simplifiant ainsi le geste de tri des habitants.



Cette évolution réglementaire s'est accompagnée d'une forte sollicitation du service : les demandes de réparation, de changement de bacs ont augmenté de 46 %. De nombreux habitants ont souhaité disposer d'un bac de plus grande capacité pour les emballages. L'occasion aussi d'adapter ou de réparer les bacs des autres flux. Les effets de cette extension se sont rapidement fait sentir avec, entre 2022 et 2023, une augmentation des tonnages d'emballages collectés de 5 %.

2024 : le tri à la source des biodéchets, une solution adaptée au territoire

Conformément à la réglementation, le tri à la source des biodéchets a été mis en place au 1^{er} janvier 2024. Après la réalisation d'une étude de territoire, le SICTOM a fait le choix de solutions adaptées à un contexte fortement rural, privilégiant le compostage individuel et le compostage collectif, plutôt qu'une collecte séparée.



Cette orientation s'est traduite par une montée en puissance rapide du dispositif : entre 2023 et 2024, le nombre de composteurs distribués a augmenté de 170 %.

Afin d'accompagner les habitants, Émilie Persico, Responsable de la communication du SICTOM, a été formée au métier de maître composteur.

Entre 2024 et 2025, cinq sites de compostage partagé ont été créés sur le territoire, complétés par la mise en place d'ateliers de formation au compostage individuel. Ces actions ont permis un détournement estimé à 439 tonnes de biodéchets en 2025, contribuant sensiblement à la réduction des ordures ménagères résiduelles.

2026 : évolution du périmètre et nouvelle identité



Au 1^{er} janvier 2026, le SICTOM a connu une évolution importante de son périmètre, avec l'intégration de six nouvelles communes :

- Gambaiseuil
- Le Mesnil-Saint-Denis
- Milon-la-Chapelle
- Mittainville
- Saint-Forget
- Saint-Lambert-des-Bois

Dans le même temps, la commune des Mesnuls a quitté le syndicat. Les agents du SICTOM ont assuré un accompagnement de proximité afin de faciliter la transition, informer les habitants et harmoniser les pratiques sur ces nouveaux territoires.

Cette date marque également un changement symbolique fort : le SICTOM de la Région de Rambouillet est devenu le SICTOM Sud Yvelines, un nom reflétant davantage la réalité géographique du syndicat et son ancrage territorial.

Remerciements à Benoît Petitprez et Pierre-Yves Koppe

Les agents du SICTOM tiennent à remercier pour leur investissement durable, le président sortant et le vice-président, engagés au sein du syndicat respectivement depuis 1997 et 2001. Leurs actions ont largement contribué aux évolutions du service et à l'accompagnement du territoire au fil des années.



Le SICTOM sur les réseaux sociaux

Actualités du service, conseils de tri, nouveautés du territoire... Suivez le SICTOM Sud Yvelines sur les réseaux sociaux pour rester informés au quotidien.

Retrouvez nos pages via les liens ou en scannant le QR code



Page facebook
<https://www.facebook.com/share/1BWfgvRxfs/>



Page Instagram
<https://www.instagram.com/sictomsudyvelines?igsh=YjJ6YXJ5OGQ5Zjdt>

Le danger des bonbonnes de protoxyde d'azote et des bouteilles de gaz

Certains déchets, mal jetés, peuvent avoir des conséquences graves. C'est notamment le cas des bonbonnes de protoxyde d'azote, vides ou non, strictement interdites dans les bacs de tri, les ordures ménagères et les déchèteries de notre territoire.

Au centre de tri Trivalo 28 de Dreux, ces bonbonnes sont encore régulièrement retrouvées sur les chaînes. Captées par un séparateur magnétique, elles sont ensuite dirigées vers une presse qui compacte les métaux. Sous l'effet de la pression, ces objets peuvent alors exploser ou provoquer des départs de feu.

« Ces objets ne devraient en aucun cas se retrouver dans les bacs de tri » rappelle Marion Buidin, responsable d'agence du centre de tri Trivalo 28.



PRÉVENTION

Le tri et vous

Il est nécessaire de bien comprendre pour mieux agir. Afin d'éviter au maximum les erreurs de tri, nous pensons utile d'explicitier à nouveau les consignes du tri sélectif, notamment pour le bac des emballages. Nous sommes convaincus que vous aurez alors à cœur de bien les appliquer.

En 2025, les déchets versés dans le bac de tri (jaune ou bleu) au lieu du bac des ordures ménagères représentaient 33 % des dépôts dans ces bacs normalement réservés aux emballages.

Un tiers d'erreurs, c'est beaucoup. D'autant que cela engendre un surcroît de travail et une surcharge financière non négligeables.

En effet, lorsqu'un déchet est mal trié, il doit être identifié au centre de tri, écarté du circuit, puis orienté vers la filière adaptée.

Ces erreurs rendent le tri plus complexe et nécessitent des interventions supplémentaires, avec un impact sur l'organisation du centre de tri et, à terme, sur les coûts supportés par la collectivité.

La principale erreur concerne les ordures ménagères qui devraient se trouver dans leur bac ordures ménagères. Elles représentent 16 %

des refus de tri du fait de la présence de restes alimentaires, de mouchoirs, d'essuie-tout ou d'objets en plastique.

Autre erreur fréquente : les déchets imbriqués. Nous sommes conscients que par souci d'optimisation de la place, vous pensez qu'imbriquer les objets va être plus rentable. Malheureusement, ce n'est pas le cas ! Ne remplissez pas les sacs vides, ne mettez pas les emballages les uns dans les autres. En effet, ces déchets ne peuvent alors

être correctement triés par les machines. Ils seront systématiquement refusés, d'où une perte de temps pour tout le monde.

Rappel essentiel: dans le bac jaune ou bleu, uniquement les emballages et les papiers. Si ce n'est pas un emballage, cela ne va pas dans ce bac de tri!

À titre d'exemple, entre octobre et décembre 2025, deux incendies et une explosion ont été recensés. C'est lors de cette explosion qu'une bouteille sous pression a été violemment projetée hors de la presse, jusqu'à heurter le casque d'un agent. Malgré les dispositifs de sécurité en place, une protection supplémentaire a dû être installée.

Le risque existe aussi en incinération : jetées avec les ordures ménagères, ces bonbonnes peuvent exploser dans le four, endommageant les équipements industriels et mettant en danger les agents.

Pour la sécurité de tous, les bonbonnes et bouteilles de gaz doivent impérativement être reprises par le vendeur ou le fournisseur.



RESSOURCES&VOUS

Un nouveau dépôt aux Essarts-le-Roi

Depuis mi-avril, l'association Ressources & Vous dispose d'un nouveau site pour accueillir les dépôts de dons. Le centre de collecte est situé aux Essarts-le-Roi, le long de la RN 10, facilement accessible sur l'axe Paris-Rambouillet.

L'entrepôt fait 400 m². Pour assurer ce service, plus de 10 bénévoles se relaient cinq jours par semaine. En effet, la nouveauté tient aussi à une plage horaire plus large. Il est possible de venir l'après-midi, du mardi au samedi, et sans interruption de 10 h 00 à 17 h 00 le mercredi et le samedi.



Ressources & Vous prend tout ce qui est en bon état, à l'exception des cassettes VHS, des matelas usagés et des produits chimiques! Les missions de la recyclerie, des déchèteries et du SICTOM sont donc tout à fait complémentaires. Tous les objets sont ensuite triés, vérifiés puis dispatchés sur les différents lieux de vente de l'association.

**Vous pouvez retrouver
les adresses de dépôts
et de vente sur le site
www.ressourcesetvous.org**